

— Oui, maintenant que la vapeur est venue au secours de la rame et de la voile ; mais c'était bien autre chose alors !

— Alors, comme aujourd'hui, la chose était possible, faisable. Champlain, trois quarts de siècle plus tard, n'avait pas à sa disposition des moyens de navigation plus puissants ; et cependant nous voyons que, 1603 à 1628, presque au retour de chaque printemps, pour les besoins de la traite, il conduisit ses barques jusqu'au pied même du Sault St Louis. Voulez-vous savoir comment, en 1603, il remonta le courant en question, pour la première fois, sans avoir une plus grande expérience du fleuve qu'en possédait Cartier, certainement avec un équipage moins nombreux ? écoutez. La citation est longue, mais concluante. *Ab actu ad posse valet consecutio.*

« Enfin nous arrivâmes ce dit jour (jeudi, 3 de juillet) à l'entrée du Sault, avec vent en poupe, et rencontrâmes une île (l'île par lui appelée plus tard Ste Hélène) qui est presque au milieu de la dite entrée, laquelle contient un quart de lieue de long, et passâmes à la bande du sud de la dite île, où il n'y avait que de trois à quatre ou cinq pieds d'eau, et aucunes fois une brasse ou deux : et puis tout d'un coup n'en trouvions que trois ou quatre pieds. Il y a force rochers et petites îles où il n'y a point de bois, et sont à fleur d'eau. Du commencement de la susdite île, qui est au milieu de la dite entrée, l'eau commence à venir de grande force : bien que nous eussions le vent fort bon, si ne pûmes-nous, en toute notre puissance, beaucoup avancer : toutefois nous passâmes la dite île qui est à l'entrée du dit Sault. Voyant que nous ne pouvions avancer, nous vîmes mouiller l'ancre à la bande du nord contre une petite île (plus l'île Normand, maintenant réunie à la terre ferme par les quais) qui est fertile en la plupart des fruits que j'ai dits ci-dessus. Nous appareillâmes aussitôt notre esquif, que l'on avait fait faire exprès pour passer le dit sault, dans lequel nous entrâmes le dit Sieur Dupont et moi, avec quelques autres sauvages que nous avions menés pour nous montrer le chemin. Partant de notre barque, nous ne fîmes pas à trois cents pas, qu'il nous fallut descendre, et quelques matelots se mettre à l'eau pour sauver notre esquif. Le canot des sauvages passait aisément. Nous rencontrâmes une infinité de petits rochers, qui étaient à fleur d'eau, où nous touchâmes souventes fois... Venant à approcher du dit sault avec notre petit esquif et le canot, je vous assure que jamais je ne vis un torrent d'eau déborder avec une telle impétuosité comme il fait, bien qu'il ne soit pas beaucoup haut, n'étant en d'aucuns lieux que d'une brasse ou deux, et au plus de trois. »

— Certes l'ascension était joliment rude ?

— Oui mais elle était possible. Pour le besoin de ma cause, je n'en demande pas davantage, et Cartier non plus. « L'our aller, disait-il, amont le dit fleuve aussi loin qu'il nous serait possible. » Pensez-vous que ce vieux loup de mer, dont l'œil hardi semble encore dans son portrait sonder les profondeurs de l'horizon, était homme à se laisser décourager par un obstacle aussi minime ? surtout quand il avait à ses côtés quatre braves gentil-

hommes, et sous ses ordres vingt huit matelots, dont deux contre-maitres de navires. « Et se partit avec icelles (barques) accompagné de gentils hommes, savoir Claude Dupont, grand échanson de Monseigneur le Dauphin, Charles de la Pommeraye, Jean Guion, Jean Pouillet, avec vingt huit mariniers, y compris Mace Jallibert et Guillaume Lebreton, ayant changé sous le capitaine des deux autres navires. » En avant donc et vogue la galère !

Accepteriez-vous le témoignage d'un homme, probe par excellence, qui voyageait dans ces parages seulement soixante-huit ans après l'événement qui nous occupe, et à qui la tradition du passé était parfaitement connue, je veux dire le fondateur de Québec, Champlain ? Cartier, généralisant, comme on le fait encore souvent aujourd'hui, l'appellation d'Hochelaga, qui s'appliquait d'une manière particulière à la bourgade située au pied de la montagne, désigne aussi le lieu de son débarquement sous ce même nom d'Hochelaga. « Et nous arrivés au dit Hochelaga, se rendirent adevant de nous plus de mille personnes, tant hommes, femmes qu'enfants. » Or, d'après l'assertion de Champlain, cet Hochelaga du rivage et le Sault St Louis sont une seule et même chose. Je cite la relation de 1632 : « De là (de Québec) le dit Cartier alla amont le dit fleuve quelques soixante lieues, jusques à un lieu qui s'appelait de son temps Ochelaga, et qui maintenant s'appelle Grand Sault St Louis. »

— Mais, objectera-t-on, qui nous dit que, dans cette phrase citée plus haut, Cartier ne veut pas parler de son arrivée à la bourgade indienne ?

— Le contexte. Je vous renvoie au récit du capitaine que j'ai donné en son entier dans mes précédentes correspondances, et vous y verrez, par le fil de l'histoire, que Cartier vient d'aborder au rivage, et qu'il n'est pas encore rendu à la description de son entrée triomphale dans la bourgade. Du reste il ajoute : « Les hommes en une bande dansaient, les femmes d'autre part, et les enfants de l'autre. Et après ce, nous apportèrent force poissons, et de leur pain fait de gros mil, qu'ils jetaient dedans nos dites barques, en sorte qu'il semblait qu'il tombât de l'air. » Les sauvages ne pouvaient jeter le pain dans les barques, de la bourgade, de deux lieues. C'était donc sur les grèves qu'ils dansaient et gambadaient. Pouvez-vous en douter quand la relation continue en ces termes : « notre dit capitaine descendit a terre avec plusieurs de ses gens. » Ici l'idée de bourgade n'est plus admissible, et cependant Cartier se dit arrivé à Hochelaga.

Enfin pas d'équivoque possible. Dans son « Abrégé des découvertes de la Nouvelle France, » Champlain répète son avancé, sans parler d'Ochelaga, simplement et carrément : « L'an 1535, il (Cartier) fut jusqu'au Grand Sault St Louis de la dite grande rivière. »

Si ces preuves ne vous satisfont pas j'en ai encore d'autres dans mon sac.

J. B. PROULX, Ptre.

(A continuer).